



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

# Accueils de loisirs



## Été 2024



## 3-15 ans

 Juillet  
du lun 8 juillet au  
ven 26 juillet  
2024

 Août  
du lun 29 juillet  
au ven 16 août  
2024

 Nombre de places limité

Pré-inscriptions en ligne pour les 2 périodes du 6 mai au 24 mai 2024



La CAF participe au financement de ces accueils de loisirs.

# Dates et lieux

**Juillet : du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024**

Sur les sites de Vron, Le Crotoy, Nouvion, Gueschart, Saint-Riquier, Pont-Remy, Ailly-le-Haut-Clocher  
**Pré-inscriptions : du 6 au 24 mai 2024**

**Août : du lundi 29 juillet au vendredi 16 août 2024**

Sur les sites de Nouvion, Le Crotoy, Gueschart, Ailly-le-Haut-Clocher  
**Pré-inscriptions : du 6 au 24 mai 2024**



# Horaires

9h->12h | 14h->17h

Accueil demi-pensionnaires :  
de 12h à 14h

Accueil et départ échelonnés :  
8h->9h | 17h->18h.

# Navettes

**Juillet** : Pas de navette en raison d'un manque d'effectif dans les transports, une situation qui a été observée les années précédentes. Nous prenons également en considération l'empreinte carbone, ce qui amène à supprimer les navettes sur les 7 centres en juillet.

**Août** : Des navettes sont mises en place sur les 4 centres.

# Restauration

Sur réservation à l'inscription.

3,80€ le repas.

# Activités

Chaque jour, des activités variées adaptées à l'âge des enfants sont proposées sur place ou en extérieur. Les programmes sont communiqués chaque semaine par les directions.

Olympiades inter centres 2024



# Groupes

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge :

Petits\* -> 3 à 5 ans

Moyens-> 6 à 9 ans

Grands -> 10 à 15 ans

\*accueil possible dès 2 ans si l'enfant est scolarisé.

# À prévoir dans le sac

Une gourde et des vêtements adaptés aux conditions climatiques. Pour les petits : un change et si besoin, le doudou pour la sieste. Les goûters sont fournis (boissons comprises).

**Nota** : les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant.



# Tarifs

## Tarifs Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

## Tarifs Extérieurs

Quotient familial	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**
≤ à 458 €	50 €	32,5 €	70 €	52,5 €
459 € à 724 €	54 €	36,5 €	74 €	56,5 €
725 € à 900 €* 725 € à 900 €*	58 €	40,5 €	78 €	60,5 €
≥ à 901 €	62 €		82 €	
Repas*** /jour	3,80 €	3,80 €	3,80 €	3,80 €

\* Quotient familial CAF de référence : 900€, valeur octobre 2023

\*\* Allocataires de la CAF de la Somme uniquement. Aide aux loisirs (AL) de 3€50/jour/enfant ou 1,50€/demi-journée

\*\*\* 3.80€ quel que soit le quotient familial et le lieu de résidence.

## Pré-inscriptions

Les pré-inscriptions sont ouvertes du **lundi 6 mai à 9h au vendredi 24 mai 2024 à 19h** sur l'Espace citoyen. Rendez-vous sur : [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- le dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 23/24, sauf s'il a déjà été fourni
- la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- la copie du carnet de vaccination de l'enfant ou une attestation de vaccination par le médecin traitant.

**Attention : les réservations seront possibles sous réserve de la validation de la pré-inscription.**

## Paiement

Les réservations se font à la semaine et sont validées une fois le paiement reçu.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- le paiement en ligne par CB sur l'Espace citoyen

Et, auprès de la direction périscolaire de l'école de votre enfant ou sur rendez-vous au siège social à Rue

- les chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques ANCV et CESU
- les espèces

En cas de non paiement une semaine avant le début des accueils de loisirs, la réservation est annulée.



# Pré-inscription en ligne sur l'espace citoyen



La démarche se fait en trois étapes.  
Sur [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr) cliquez sur le bloc Espace citoyen sur la barre latérale droite.

## Etape 1 : l'inscription

Connectez-vous ou créez votre espace et cliquez sur inscription administrative.

## Etape 2 : jours de présence et des repas

Cliquez sur réserver annuler puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

> Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.

## Etape 3 : le paiement à réception de la facture

La facture correspondant à l'ensemble de vos réservations est éditée après la fin de la période d'inscription (la mise en ligne de la facture vous sera notifiée par courriel). Celle-ci doit être réglée une semaine avant le début des accueils de loisirs.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?


Nous pouvons vous accompagner.

Pour cela, contactez le service enfance-jeunesse.



Contact : Service Enfance Jeunesse

 33 bis, route du Crotoy 80120 Rue

 03 22 27 22 76

 [centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr)

 [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



Communauté de Communes  
**PONTHEIU-MARQUENTERRE**